

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**Séance du jeudi 29 juin 2023**

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 28 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Christian BURLE - Gaby CHARROUX - Olivier FREGEAC - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gerard GAZAY - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Roland MOUREN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Frédéric VIGOUROUX - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Pascal MONTECOT représenté par Danielle MILON.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Gérard BRAMOULLE - Emmanuelle CHARAFE - Georges CRISTIANI - Éric LE DISSES - Didier PARAKIAN - Henri PONS - Didier REAULT - Laurent SIMON.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

#### **CHL-034-14137/23/BM**

### **■ Attribution d'une subvention pour le projet "Meet my mama" dans le cadre du plan de prévention et de lutte contre la pauvreté - Approbation d'une convention**

**62221**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

La stratégie nationale de prévention et lutte contre la pauvreté annoncée le 13 septembre 2018 par le Président de la République entend s'attaquer tout particulièrement à l'émergence de la pauvreté dès les premières années de la vie, garantir au quotidien les droits fondamentaux des enfants, assurer à tous les jeunes un parcours de formation leur permettant d'acquérir des compétences et de prendre leur indépendance, rendre les droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité et investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

La Métropole Aix-Marseille-Provence avec plus de 1,8 million d'habitants présente d'importantes fragilités sociales. Le niveau de pauvreté y reste élevé avec près de 20 % des ménages métropolitains qui vivent sous le seuil de pauvreté (moins de 800 euros mensuels).

Le chômage, le faible niveau de qualification, la composition des ménages, le coût des logements sont autant de freins à l'inclusion sociale des populations les plus fragiles. Le fonds de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi permet à l'Etat d'apporter un soutien financier aux territoires qui s'engagent dans cette dynamique.

Dans le cadre de la convention pluri annuelle conclue entre l'état et la métropole, il est prévu la mise en œuvre d'un plan d'actions ayant fait l'objet d'une validation par le préfet à l'égalité des chances sur proposition du comité technique du 22 juin 2022.

L'action « meet my mama » portée par l'association Empower my Mama s'inscrit dans ce cadre d'intervention et sollicite l'octroi d'une subvention de la métropole de 50 000 € pour sa mise en œuvre sur l'année 2023, dossier MGDIS N°5537. L'état contribuera pour moitié à la somme engagée par la métropole.

Le projet Meet my Mama a pour objectif principal de permettre à des femmes issues des quartiers politique de la ville de vivre de leurs passions pour la cuisine grâce à un parcours d'accompagnement global leur permettant d'expérimenter leurs projets, de créer leurs emplois et à terme leurs entreprises.

Implanter depuis un an sur l'épopée (village d'innovation éducative et inclusive) dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Marseille, L'année 2022 a permis de démarrer ce projet sur l'un des quartiers productifs de la Métropole (Marseille Nord) en expérimentant ce concept auprès d'un premier groupe de femmes.

Le projet se décline en quatre grande étapes :

- Inspirer par une mobilisation des femmes des territoires ayant des compétences ou une envie de développer un projet d'entrepreneuriat dans le domaine traiteur.
- Construire sa vocation et son projet par un accompagnement adapté à la spécificité et au besoin de chaque personne.
- Devenir Cheffe par de la formation et la validation d'un savoir-faire et de compétences.
- Devenir entrepreneuses par un accompagnement à la création d'entreprise et par la mise en relation avec un portefeuille de clients (entreprise, collectivité...).

Suite à un repérage sur plus de 50 personnes orientés par les partenaires des territoires, le projet a permis la création de 6 entreprises de traiteurs économiquement viables.

Etant donné les résultats de cette expérimentation il est proposé de poursuivre ce projet sur 2023 en augmentant le nombre de public accompagné avec un objectif 15 projets de création d'entreprises.

Après instruction, il est proposé d'attribuer à l'association Empower my Mama une subvention d'un montant de 50 000 €.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

### **Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

#### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La loi 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 ;
- La délibération n° HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La délibération CHL 003-8785/20/BM validant une convention visant à définir des priorités conjointes a été votée au Bureau Métropolitain le 16 novembre 2020 ;
- La délibération CHL-001-10631/21/BM validant le premier avenant à la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi le 19 novembre 2021.

#### **Où le rapport ci-dessus**

#### **Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

#### **Considérant**

- Que la lutte contre la pauvreté nécessite une action forte de la Métropole Aix-Marseille-Provence notamment dans l'aide d'accès à l'emploi des publics les plus fragile.
- Que pour l'opérationnalisation du plan de lutte contre la pauvreté, il est nécessaire de soutenir des projets associatifs répondant aux enjeux métropolitains dans ce domaine.
- Qu'il appartient au secteur de la Cohésion sociale et de la politique de la ville de porter l'animation et la coordination du plan de lutte contre la pauvreté et des actions mises en œuvre sur le territoire.

#### **Délibère**

##### **Article 1 :**

Est attribuée une subvention spécifique de 50 000 euros à l'association Empower my Mama pour la mise en œuvre du projet « Meet My Mama » inscrit dans la cadre du plan de lutte contre la pauvreté contractualisée entre l'Etat et la Métropole Aix-Marseille-Provence.

##### **Article 2 :**

Est approuvée la convention ci-annexée.

**Article 3 :**

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer tous les documents relatifs à la mise en œuvre de ce projet.

**Article 4 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal 2023 de la Métropole Aix-Marseille-Provence – Sous-Politique : E111/D211/E121 - Nature : 65748 - Fonction : 52/ 424- Service : 5DHPV.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,  
Le Vice-Président Délégué,  
Emploi, cohésion sociale et territoriale,  
Insertion et relation avec le GPMM

Martial ALVAREZ